

# APERÇU DE LA TUBERCULOSE EN BELGIQUE

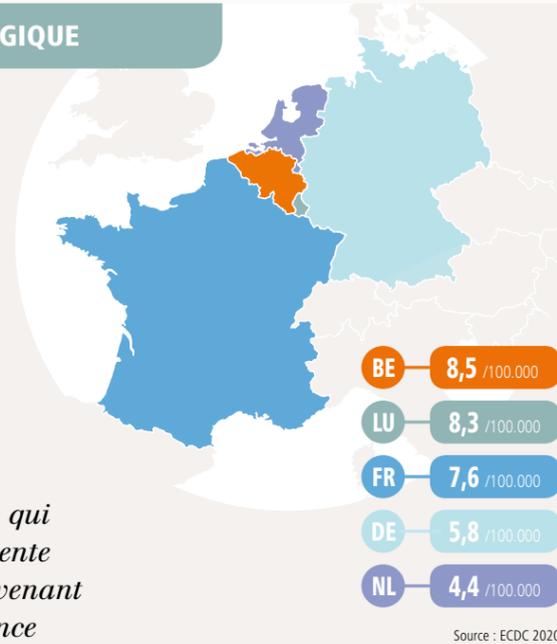
Grâce à la déclaration obligatoire des cas de tuberculose active, le **FARES** (Fonds des Affections Respiratoires) et la **VRGT** (Vlaamse Vereniging voor Respiratoire Gezondheidszorg en Tuberculosebestrijding) publient chaque année le registre belge de la tuberculose. Celui-ci fait état de la situation épidémiologique de la tuberculose en Belgique. Il est disponible en français sur [www.fares.be](http://www.fares.be) et en néerlandais sur [www.vrgt.be](http://www.vrgt.be).

Cet aperçu présente les chiffres et les messages-clé du **registre 2019**, publié en mars 2021.

## L'ÉVOLUTION DE LA TUBERCULOSE EN BELGIQUE

En 2019, **968 cas de tuberculose** ont été déclarés. L'incidence, qui correspond au nombre de nouveaux malades de tuberculose pour une population de 100.000 habitants, est de 8,5.

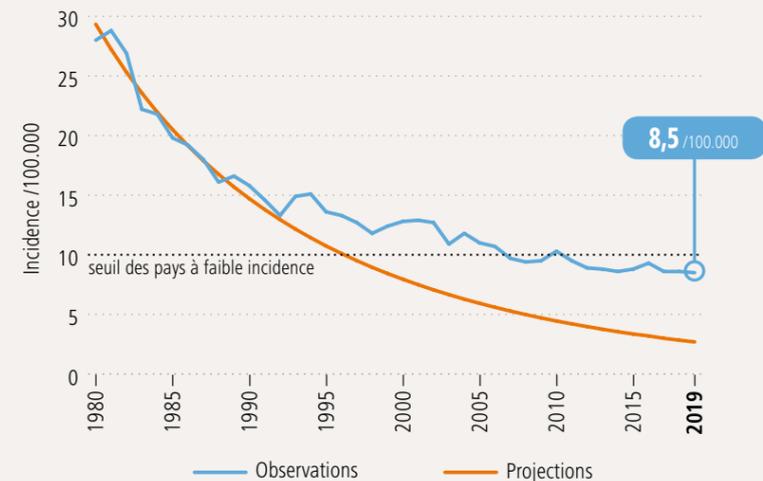
La Belgique fait partie des **pays dits «à faible incidence»**, c'est-à-dire sous la limite de 10 cas pour 100.000 habitants mais la fréquence de la tuberculose y est toutefois plus élevée que dans les pays voisins.



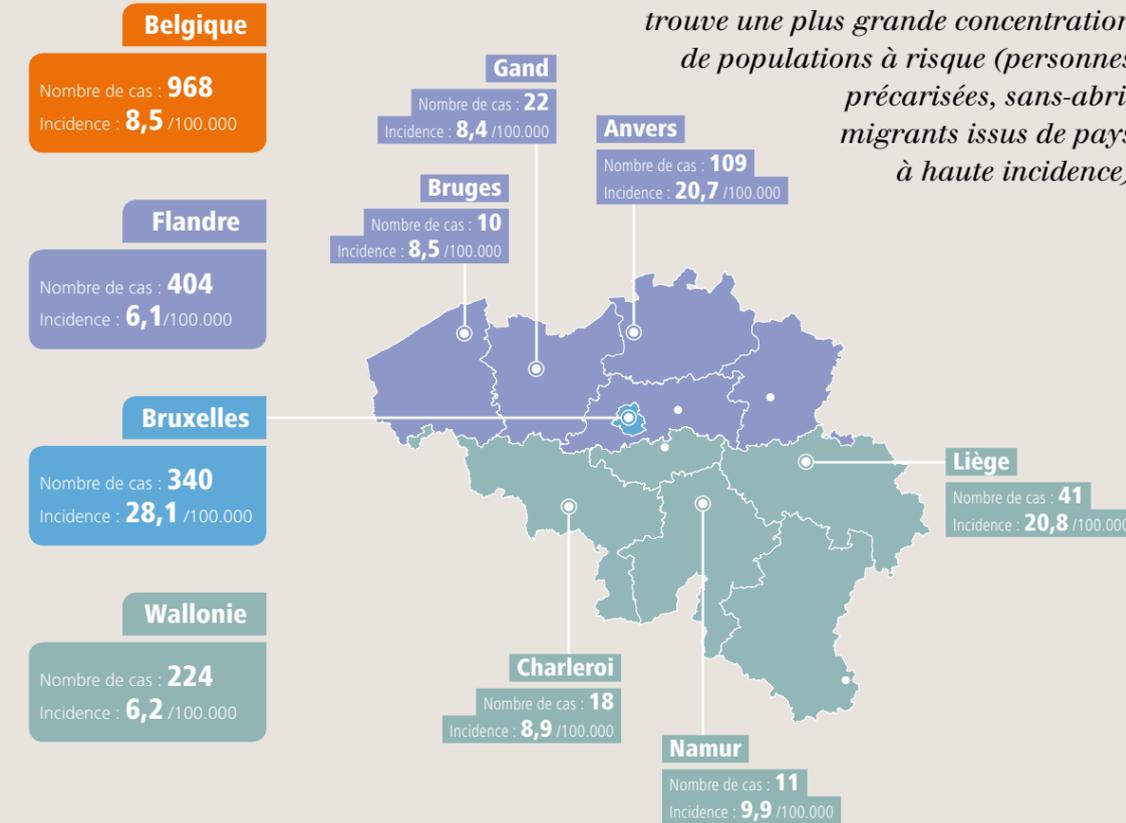
*La tuberculose peut toucher n'importe qui mais elle est plus fréquente chez les personnes provenant de pays à haute incidence*

Malgré les fluctuations, **la tuberculose diminue en Belgique.**

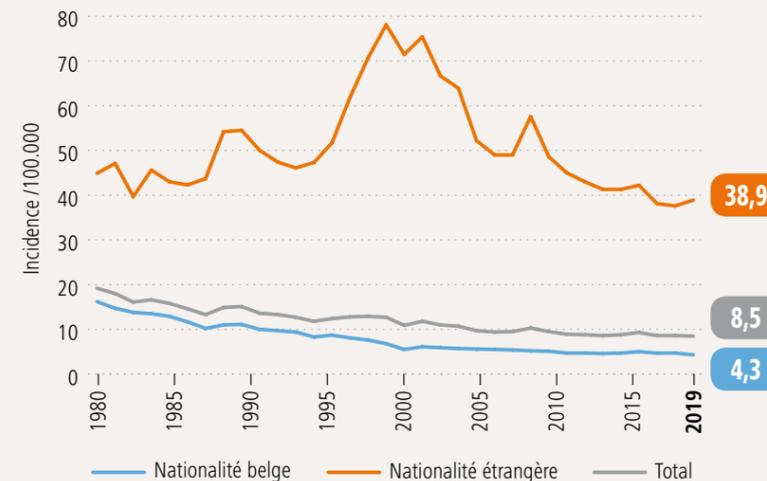
Depuis les années 90, la régression est toutefois moins marquée ; les mesures observées s'écartent des valeurs attendues. L'incidence de la tuberculose stagne aux alentours de 9 pour 100.000 habitants ces dernières années.



## LA RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE



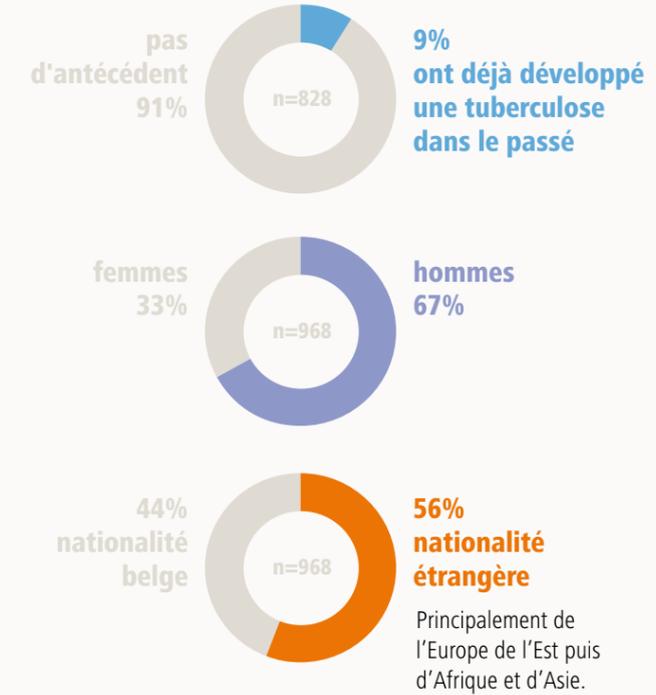
*La tuberculose est plus fréquente dans les grandes villes car on y trouve une plus grande concentration de populations à risque (personnes précarisées, sans-abri, migrants issus de pays à haute incidence)*



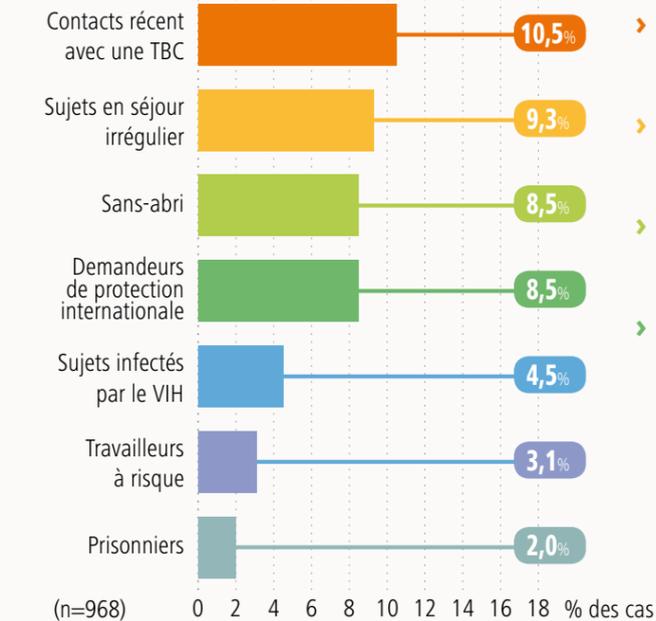
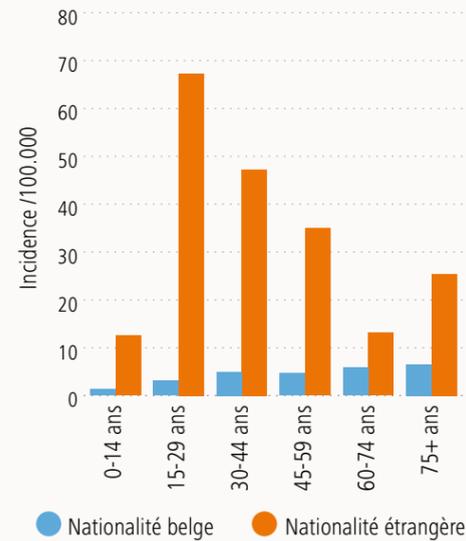
La maladie diminue lentement dans la population belge mais fluctue parmi les personnes de nationalité étrangère.

L'incidence observée chez les Belges en 2019 est de **4,3/100.000** habitants. Elle est **9 fois plus élevée** chez les personnes de nationalité étrangère qui sont le plus souvent originaires de pays où la tuberculose est encore endémique.

## LE PROFIL DES PATIENTS ATTEINTS DE TUBERCULOSE



- ▶ Dans la population Belge, l'incidence augmente progressivement avec l'âge.
- ▶ Chez les personnes de nationalité étrangère, l'incidence présente un pic chez les **jeunes adultes** puis décline progressivement avec toutefois un sursaut chez les 75 ans et plus.

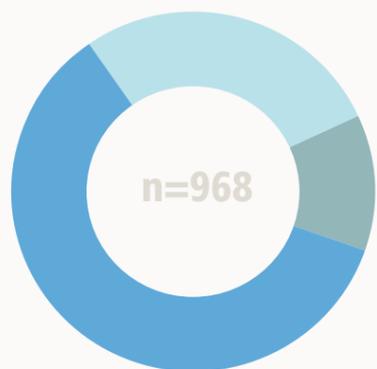


- ▶ Avoir été en **contact** avec un cas de tuberculose contagieuse durant les 2 dernières années est le risque le plus fréquent.
- ▶ Parmi les cas de tuberculose, 9,3% sont des personnes en **séjour irrégulier** sur le territoire dont plus de la moitié est située à Bruxelles.
- ▶ Les personnes **sans-abri** représentent 8,5% des cas atteints de tuberculose dont 8 sur 10 sont localisés à Bruxelles.
- ▶ Les demandeurs de **protection internationale** représentent également 8,5% des patients tuberculeux. La moitié d'entre eux se trouvent en Région wallonne.

*Pour certains groupes de population particulièrement à risque de tuberculose, des stratégies de prévention spécifiques sont prévues. Des efforts supplémentaires sont néanmoins nécessaires pour atteindre tous les groupes «hard-to-reach».*

La tuberculose se localise le plus souvent au niveau des poumons mais peut atteindre n'importe quel organe.

**pulmonaire**  
60%



**extra-pulmonaire**  
28%

**pulmonaire + extra-pulmonaire**  
12%

*Les tuberculoses extra-pulmonaires ne sont pas contagieuses*

Plus des 2/3 des tuberculoses se situent dans les poumons. Certaines d'entre elles présentent également une atteinte **extra-pulmonaire**.

8 tuberculoses pulmonaire sur 10 ont été confirmées par bactériologie (culture).

Dans un peu moins de la moitié des cas (49%), des bacilles étaient visibles dans les expectorations, ce qui signe une **contagiosité plus importante**.

Lorsque la culture est positive, un antibiogramme permet de déterminer la **sensibilité du bacille aux antibiotiques**.

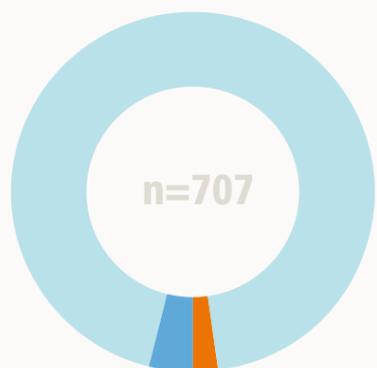
**monorésistance**  
4%

4% des cas de tuberculose présentent une résistance à un seul antibiotique, principalement à l'isoniazide (Nicotibine®).

**multirésistance**  
2%

Lorsque le bacille de la tuberculose **ne répond plus aux 2 antibiotiques principaux** du traitement classique, il devient «multirésistant». Cette forme est grave mais relativement peu fréquente en Belgique.

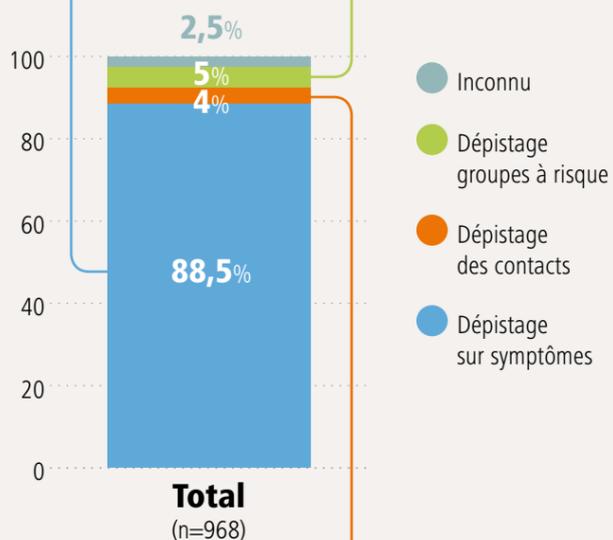
15 tuberculoses multirésistantes ont été déclarées en 2019, ce qui représente 2% des cas pour lesquels un antibiogramme a été réalisé.



**pas de résistance**  
94%

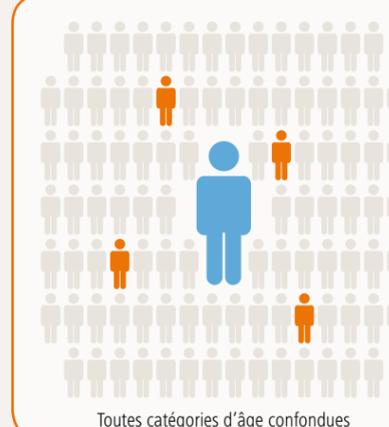
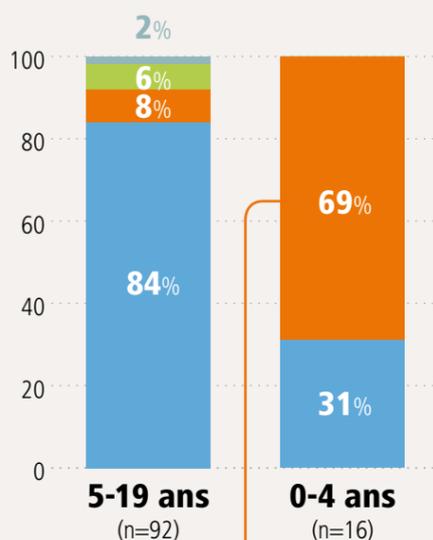
La majorité des cas de tuberculose sont diagnostiqués sur base de **plaintes et de symptômes**.

Le dépistage réalisé dans les **groupes à risque** tels que les demandeurs de protection internationale ou les détenus permet de diagnostiquer 5% de l'ensemble des cas.



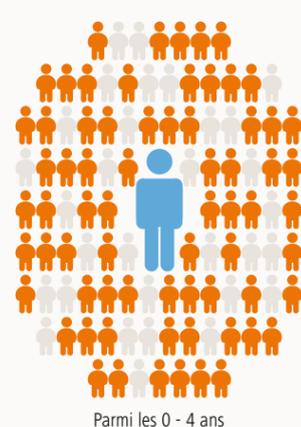
*Les symptômes principaux de la tuberculose pulmonaire :*

- Toux prolongée
- Expectorations, parfois teintées de sang
- Fièvre modérée
- Transpirations nocturnes
- Perte de poids
- Fatigue



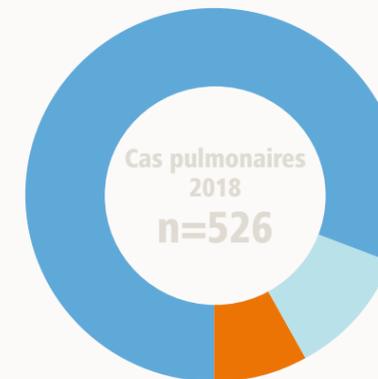
Le **dépistage des contacts** réalisé autour d'une personne atteinte d'une tuberculose contagieuse a permis de diagnostiquer **4%** de l'ensemble des cas.

Ce dépistage est particulièrement rentable chez les enfants : **69%** des tuberculoses parmi les 0-4 ans, (11 tuberculoses sur les 16), ont été découvertes de cette manière.



Le **taux de guérison** est de **81%**. Des efforts importants sont mis en places afin d'atteindre l'objectif des 85% fixé par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS).

**guérison**  
81%



**traitement interrompu**  
11%

**décès**  
8%

Le **taux de décès** est plus important chez les personnes âgées et peut résulter d'une autre pathologie que la tuberculose.

*La tuberculose est traitée par plusieurs antibiotiques pendant minimum 6 mois. Ce traitement est long mais généralement efficace*

**2050**

L'objectif de l'OMS est d'**éliminer la tuberculose d'ici à 2050**. Pour y parvenir, la Belgique devrait voir son incidence diminuer de 12% par an.

La **tuberculose reste un problème de santé publique** en Belgique. Des moyens adéquats doivent être alloués pour sa prévention et son contrôle afin de parvenir à l'éliminer.



**Fonds des Affections Respiratoires**  
Rue Haute 290-807A, 1000 Bruxelles  
Tél. 02 512 29 36  
Fax. 02 512 32 73  
prevention.tuberculose@fares.be  
**www.fares.be**



**Vlaamse Vereniging voor Respiratoire Gezondheidszorg en Tuberculosebestrijding**  
Eendrachtstraat 56, 1050 Brussel  
Tel. 02 510 60 90  
Fax. 02 511 46 14  
info@vrgt.be  
**www.vrgt.be**